

Les personnels du collège Mandela d'Elbeuf remontés contre la députée Sira Sylla

4-5 minutes

Une trentaine de personnels du collège Mandela d'Elbeuf ont publié un communiqué dans lequel ils dénoncent le manque de considération de la députée Sira Sylla.



Des professeurs du collège Mandela, à Elbeuf, sont remontés contre la députée Sira Sylla (©Le Journal d'Elbeuf)

Par [Thomas Rideau](#) Publié le 9 Juin 22 à 9:21 mis à jour le 9 Juin 22 à 9:22

Discorde entre les **personnels du collège Mandela à Elbeuf**

et la députée Sira Sylla. Dans un communiqué, ces premiers expriment leur malaise vis-à-vis de l'attitude de la députée. À tel point qu'en mars dernier, Sira Sylla s'est vue refuser l'entrée dans l'établissement.

Pour comprendre ce qu'il s'est passé, il faut remonter à mars 2021. On rembobine.

Une première rencontre en mars 2021

En mars 2021, des personnels — des professeurs et des personnels de la vie scolaire — vont à la rencontre de la députée Sira Sylla pour lui exposer la problématique du sureffectif dans l'établissement elbeuvien. En effet, le collège Mandela accueille aujourd'hui 650 élèves... Pour une capacité de 500.

« Cette rencontre, qui eut lieu le 19 mars 2021, fut cordiale et suivie d'engagements, de notre députée », expliquent dans un communiqué une trentaine de personnels. Cependant, ils regrettent que ses engagements n'aient « jamais été honorés ».

Une invitation ?

Un an plus tard, la députée a voulu se rappeler au bon souvenir des enseignants en voulant visiter l'établissement... mais a reçu une fin de non-recevoir. Sa tentative a été refusée pour deux raisons : le fait que la députée n'ait pas répondu aux problématiques des professeurs en un an, d'après ces derniers ; et sa demande de visite trop tardive.

Dans leur communiqué, les personnels du collège indiquent que Sira Sylla a voulu participer au quart d'heure de lecture des collégiens à la « demande personnelle des enseignants ». Or, « l'équipe éducative dément formellement toute invitation envers

Madame la Députée qui n'a jamais daigné nous adresser le moindre retour alors que la situation de sureffectif et les problèmes qu'elle engendre sont persistants ».

Par ailleurs, les personnels précisent que « Madame Sira Sylla a souhaité s'inviter de façon médiatisée au collège Nelson Mandela ». « Nous avons été extrêmement surpris par cette demande impromptue qui ne tenait pas compte du cadre du quart d'heure lecture fixé à un horaire précis respectant le rythme des élèves. D'autant plus, aucune demande d'autorisation de droit à l'image n'a été soumise à l'avance. »

Réclamation de la députée auprès de l'Éducation nationale

À la demande du corps enseignant, les portes de l'établissement sont restées fermées pour Sira Sylla : « Notre principale adjointe a donc refusé l'accès à Madame la Députée », écrivent-ils. En réaction, la députée a contacté le Dasen (directeur académique des Services de l'Éducation nationale) pour « signaler son mécontentement », rapporte le personnel. Contactée après la publication de ce communiqué, une représentante du personnel de Mandela indique au Journal d'Elbeuf qu'elle a été particulièrement « dérangée » par le fait que Sira Sylla appelle le Dasen. « Ce procédé n'est pas correct », lance-t-elle. « Elle nous a appelés le matin pour le jour même sur un horaire qui n'était pas possible. Et elle fait suivre ensuite au Dasen. »

Vidéos : en ce moment sur Actu

Mais pourquoi publier ce communiqué trois mois après les faits et trois jours avant les élections législatives ? Le personnel de Mandela affirme que « [ils] refusent catégoriquement que la voix

de leur communauté soit récupérée pour servir des intérêts personnels politiques et [qu'ils n'ont] qu'une seule priorité : [leurs] élèves ».

Contactée par téléphone et SMS, la députée n'a pas répondu à nos demandes.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Journal d'Elbeuf dans l'espace [Mon Actu](#) . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.